



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

Termes de référence

Ce document définit les termes de références pour un contrat entre Enabel et le prestataire relatifs à l'Implémentation d'une solution digitale pour la gestion des candidatures » dans le cadre du Projet « pour une approche holistique de la gouvernance de la migration du travail et de la mobilité du travail en Afrique du Nord (THAMM-Enabel) »

1. Présentation du projet THAMM-Enabel

THAMM-Enabel est un projet belgo-tunisien-marocain mis en œuvre par l'Agence belge de développement et financé par l'Union européenne (Fonds Fiduciaire d'Urgence fenêtre Afrique du Nord) dans le cadre du Programme multi-acteurs THAMM qui vise à favoriser une migration légale et une mobilité mutuellement bénéfique.

THAMM-Enabel poursuit 2 objectifs spécifiques du programme :

- OS4 : des schémas de mobilité sont établis ou améliorés.
- OS5 : le dialogue et la coopération entre les acteurs de la mobilité et de l'emploi sont améliorés.

Enabel soutient des schémas de mobilité basé sur un modèle innovant de partenariat entre les secteurs publics et privés dans les pays impliqués. Le modèle vise :

- L'identification des compétences recherchées sur les marchés de l'emploi en Tunisie, Belgique et Maroc ;
- La formation de jeunes talents au Maroc et en Tunisie (technique, soft skills, langues, intégration);
- L'accompagnement des talents pour accéder à de réelles opportunités d'emploi, dans les pays d'origine et / ou en Belgique.

THAMM-Enabel est régi par la demande des marchés de l'emploi des trois pays partenaires et vise à avoir un impact positif pour le développement des individus, des territoires et des sociétés.

Le Projet vise les résultats suivants :

1. Des secteurs du marché en tension en Belgique, en Tunisie et au Maroc sont renforcés.
2. Les compétences et l'employabilité des talents de Tunisie et du Maroc en vue de leur mise à l'emploi sont renforcées aux niveaux national et international.
3. La coordination entre acteurs est promue et fluide.
4. La capacité des institutions pour l'emploi, des établissements de formation professionnelle et du secteur privé à se mettre en réseau et à soutenir efficacement la mise en œuvre de programmes de mobilité est accrue.

Les bénéficiaires du projet THAMM Enabel sont :

- Les talents formés en Tunisie et au Maroc



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

- Les organismes de formation en Tunisie et au Maroc
- Les organisations patronales et agences pour l'emploi en Tunisie, au Maroc et en Belgique
- Les entreprises au Maroc, en Tunisie et en Belgique

2. Contexte

La mise en place de l'outil digital de gestion des candidatures s'inscrit dans le cadre de l'activité de sélection des jeunes visant la mise en œuvre du premier axe du programme « Schéma de mobilité ». Elle devra être réalisée auprès du partenaire du programme au Maroc qui est l'ANAPEC.

La mise en place des schémas de mobilité se traduit par les activités suivantes :

- Analyse et matching des secteurs en pénurie, des besoins en main d'œuvre au Maroc, en Belgique et/ou en Tunisie
- Gestion du processus de sélection des candidat.e.s à la migration régulière et de leur placement dans le marché du travail belge et marocain , et ce en étroite collaboration avec les partenaires concernés au Maroc et en Belgique;
- Préparation pré-départ des candidat.e.s, assistance et accompagnement au départ en Belgique / Tunisie

Processus actuel de gestion des appels à candidature



- L'annonce de l'appel à candidature est publiée sur le site web de l'ANAPEC (www.skills.ma) et est partagée également sur les pages officielles de l'ANAPEC dans les réseaux sociaux.



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

- La réception des dossiers de candidatures se fait via email.
- Le traitement, le suivi et la gestion des informations des candidat.e.s sont réalisés à l'aide de fichiers Excel et les pièces jointes des candidat.e.s sont enregistrées en local.
- Le contact avec les candidat.e.s présélectionné.e.s est assuré par email, SMS et appels téléphoniques

N.B : L'ANAPEC dispose d'un Système d'Information interne de gestion des candidatures pour les offres de recrutement nationales. La refonte complète du SI est en cours.

3. Objet de l'activité

L'implémentation de l'outil digital de gestion des appels à candidature au profit de l'ANAPEC a pour objectif principal de rendre le processus de gestion des candidatures plus efficace en termes de traitement des candidatures, de temps, de traçabilité et de protection des données des candidat.e.s.

La méthode utilisée actuellement étant très couteuse en temps et demande la mobilisation de beaucoup de ressources humaines, la mise en place de l'outil digital devra permettre d'assurer une gestion plus efficace des appels à candidatures, non seulement pour ceux relatifs au programme THAMM, mais pour tout autre appel à candidature lancé par l'ANAPEC. En effet, l'outil digital sera mis en place au profit de la Division de Placement International de l'ANAPEC, qui pourra utiliser l'outil pour l'ensemble de ses activités de placement à l'international.

Il est à noter que les opérations de recrutement pour les placements à l'étranger restent ponctuelles et ne sont pas aussi nombreuses que le recrutement pour le marché du travail marocain.

a. Attentes fonctionnelles

- **Publication de l'annonce :**

- Création de formulaires de postulation personnalisables pour chaque appel à candidature.
- Publication des annonces des appels à candidature sur le site de l'ANAPEC.
- Un lien est mis à disposition des candidats potentiels sur le site web de l'ANAPEC pour pouvoir postuler.

- *Besoins additionnels :*

- Analyser les sources et volume du trafic internet (localisation des visiteurs, sources, temps moyen...).

- **Postulation :**

- Permettre au candidat de renseigner des champs obligatoires et optionnels.
- Interdire la soumission de la candidature si le dossier est incomplet.



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

- Permettre de charger différents documents (CV, diplômes, etc).
- Limiter automatiquement le format et la taille des documents à charger.
- Interdire de soumettre plus d'une candidature par personne/adresse mail.

- *Besoins additionnels :*
 - Formulaires de candidature qui permettent aux candidats de vérifier leur éligibilité en renseignant le formulaire (self assesment).
 - Mail/Notification de réception de la candidature.
 - Validation du mail du candidat comme première étape pour pouvoir renseigner le formulaire.

- **Traitement des candidatures :**
 - Élaboration d'une grille de scoring (avec pondération) sur la base des informations demandées dans le formulaire de postulation.
 - Modification manuelle du scoring suite à la vérification du recruteur.
 - Rajout de commentaires par les recruteurs.
 - Recherche dans la liste des candidatures reçues.
 - Tri/filtre des candidatures sur la base des champs renseignés dans le formulaire de postulation.
 - Consultation des documents associés à chaque profil et téléchargement (1 candidat à la fois).
 - Modification manuelle du statut des candidats.
 - Extraction des listes des candidats sur Excel.
 - Extraction des données de reporting sous format Excel ou CSV.
 - Source des données du reporting :
 - Informations renseignées sur les formulaires de candidature.
 - Statut des candidatures et des étapes du processus.
 - Dispatch du tri des candidatures à différents recruteurs sur la base d'origine ou type des candidats.

- *Besoins additionnels :*
 - Scoring automatique des candidatures sur la base des données renseignées dans le formulaire.
 - Accès employeur (permet de lire les mêmes informations que le recruteur mais ne peut modifier qu'un champ, par ex.: "feedback employeur").
 - Reporting des données : tableau de bord des données (avec graphiques).
 - Reporting des données : traitement et ratios personnalisés.



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

- **Organisation des entretiens :**

- Planification des entretiens réalisée par l'équipe de la Division de Placement International de l'ANAPEC (au niveau central).
- Affecter à chaque candidat présélectionné une date et un lieu d'entretien.
- Extraction Excel de la liste des candidats convoqués (avec les informations sur les dates et lieux des entretiens).

- *Besoins additionnels :*

- Envoi automatique des invitations aux entretiens par email.
- Outil de gestion de la planification des entretiens.
- Invitation aux entretiens automatique par SMS.

- **Sélection finale :**

- Suivi des présences/absences des candidat.e.s aux entretiens.
- Saisie manuelle du feedback des évaluateurs sur la plateforme par les recruteurs.
- Modification manuelle du statut des candidat.e.s (retenus, liste d'attente, non retenus).
- Extraction Excel de la liste des candidat.e.s retenu.e.s et des candidat.e.s en liste d'attente.

- *Besoins additionnels :*

- Mail automatique pour les candidat.e.s retenu.e.s (à personnaliser avec les prochaines étapes).
- Mail automatique pour les candidat.e.s non retenu.e.s (après X semaines de la fin du processus).

- **Suivi après sélection :**

- Possibilité de laisser l'annonce de l'appel à candidature en ligne en désactivant la possibilité de candidater et en mentionnant clairement que l'annonce est expirée.

- *Besoins additionnels :*

- Suivi du statut du candidat retenu (étapes personnalisables).
- Personnalisation des workflows (actions à faire selon le statut) de suivi des candidat.e.s.



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

- Archiver les candidatures non retenues (La durée d'archivage devra être définie avec l'ANAPEC). Demande de consentement du candidat dans le cadre du respect du cadre de la protection des données personnelles (voir la partie exigences de sécurité)

b. Exigences générales

- **Compatibilité :**

La solution devra être accessible par Internet et être compatible avec la majorité des ordinateurs du parc informatique de l'ANAPEC, à savoir le système d'exploitation et les navigateurs (Internet explorer, Mozilla Firefox et Google chrome).

La solution doit permettre un fonctionnement avec les versions les plus récentes des navigateurs et des systèmes d'exploitation en 2021 intégrant les dernières mises à niveau de sécurité. La solution ne doit pas ainsi contraindre l'utilisateur à revenir à une version ancienne du navigateur, ni a fortiori à une version présentant des failles de sécurité.

Le portail Web doit respecter le mécanisme de responsive design rendant le mode d'affichage adaptable en fonction de l'appareil utilisé par le visiteur (ordinateur, tablette, smartphone ...).

- **Langue :**

La langue d'interface et d'administration de la solution est le français. Toutefois, la langue anglaise devra être aussi disponible et utilisable pour le FrontOffice et la gestion multilingue du FrontOffice devra être paramétrable via le backoffice.

- **Utilisateurs :**

La solution doit permettre de supporter :

- Comptes administrateurs :
 - o 3 comptes
- Comptes recruteurs :
 - o 25 comptes de type « recruteur » non nominatifs à allouer à différents collaborateurs au début de chaque campagne de recrutement, ou,
 - o 90 comptes nominatifs permanents pour couvrir nominativement l'ensemble des recruteurs des différentes agences de l'ANAPEC et pouvoir assurer une répartition des candidats selon leurs origines géographiques
- Candidats
 - o 5000 candidats par campagne de recrutement. Les candidats peuvent candidater sans s'authentifier.

- **Evolutivité :**

La solution doit être évolutive pour pouvoir répondre à des besoins futurs.



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

- **Technologie :**

La technologie utilisée doit être un Framework moderne JavaScript du style Angular ou React JS pour le front end, et Node.js, Java, Spring Boot ou équivalent ... pour le back end.

- **Formation :**

Une formation technique et un transfert de compétences sur les technologies utilisées ainsi que sur l'architecture de la solution devra être dispensée à l'équipe de développement de la DOSI afin d'assurer la pérennité de la solution

- Durée : entre 5 et 10 jours
- Logistique de la formation assurée par le prestataire (pause-café, déjeuner, pc, salle, ...)

- **Architecture :**

L'architecture doit être reproposée par le prestataire et validée par le client.

- **Modularité :**

Possibilité d'activer/désactiver des fonctionnalités.

- **Sauvegarde et disponibilité :**

Le prestataire doit fournir une solution intégrant une solution de sauvegarde avec une architecture qui offre une haute disponibilité.

- **Exigences de sécurité :**

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre les mécanismes de sécurité adéquats et assurer leur évolution conformément à l'état de l'art en prenant en compte la découverte de failles de sécurité dans les solutions déployées, et ce durant une durée minimum de jusqu'au 31/08/2023 suivant l'installation initiale.

Par ailleurs, le prestataire devra mettre en place les dispositifs nécessaires assurant une protection contre les différentes menaces pouvant perturber le fonctionnement de la solution, compromettre l'intégrité et la disponibilité des données saisies. Cela concerne, notamment mais pas exclusivement, attaques par recherche d'identifiants et de mot de passe, les attaques par déni de service, les attaques par injection SQL, vole, destruction ou manipulation non autorisée des données.

L'accès des utilisateurs aux interfaces Web du système s'effectuera avec le protocole HTTPS.

Les modalités de génération et d'envoi des codes personnels doivent être conçues de façon à garantir leur confidentialité. En cas de perte ou de vol de ses moyens d'authentification, une procédure permet à l'utilisateur de demander son nouvel identifiant pour se connecter à l'application.



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

Le portail ainsi que les différentes prestations figurant dans son contenu doivent respecter la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Le traitement des données personnelles est opéré pour le compte du client. Le prestataire retenu doit présenter avant le début de la prestation les garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour répondre aux exigences imposées par le règlement de protection des données personnelles de l'Union Européenne (RGPD).

Un avenant de « sous-traitance de traitement des données » sera établi avec le prestataire, en conformité avec l'article 28 du RGPD.

c. Prestations

1. Déploiement de la plateforme de gestion des candidatures

Préparation préalable du périmètre

- Entretiens avec les parties prenantes concernées afin de définir les règles de gestion et la finalisation des processus.
- Rédaction des spécifications à partir des éléments de sortie du cadrage et des entretiens.

Intégration de la solution

- Paramétrage de la solution.
- Développement des fonctionnalités spécifiques et des connecteurs.
- Test et validations technico-fonctionnelles.
- Recette de la solution.

Mise en production

- Reprise des données.
- Déploiement de la solution.
- Formation technique de la DSI de l'ANAPEC pour effectuer le transfert de compétences.
- Formation de l'ensemble des administrateurs et remise des supports de formation et guide d'utilisation.
- Formation des utilisateurs à travers :
 - ✓ Une formation approfondie d'une personne clé par région/agence régionale (12 personnes au total) ;
 - ✓ Organisation d'une session de formation virtuelle ouverte à l'ensemble des utilisateurs ;



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

✓ Mise à disposition de l'ensemble des utilisateurs un guide d'utilisation accompagné de vidéos d'illustration.

- Assistance au démarrage.
- Bilan du projet.

Le prestataire doit définir en collaboration avec le maître d'ouvrage les priorités de réalisation et remettre les plans d'action détaillés pour chaque étape du projet.

2. Hébergement

Le prestataire devra assurer l'installation et l'hébergement de l'outil dans le serveur de l'ANAPEC.

Le prestataire est tenu de proposer un dimensionnement répondant aux exigences de performances et doit réaliser les travaux de configuration nécessaire.

Le prestataire s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'il propose.

3. Garantie et support technique

Le prestataire est tenu d'assurer une garantie de bon fonctionnement, dont la maintenance corrective et évolutive correspondante pour prendre en compte les impacts des évolutions dans les solutions pendant au moins 12 mois à partir de la réception.

Accompagner ledit projet pendant toute la période de garantie. Il doit donc mettre en place un service helpdesk (Assistance et support par téléphone et par email) pour assister et accompagner l'administrateur dans ses tâches et intervenir sur le portail en cas de besoin.

Durant toute la période de garantie le prestataire assurera la maintenance du portail sans frais supplémentaires. La maintenance évolutive et corrective du portail doit être réalisée par la société directement.

- Maintenance corrective : En cas de mauvais fonctionnement ou la détection d'anomalies au niveau de la solution, le client avise le prestataire par mail. Le prestataire s'engage à résoudre le problème dans les délais ne dépassant pas 8 heures ouvrables.
- Maintenance préventive : Le prestataire s'engage à réaliser la maintenance préventive au niveau du portail (installation des dernières mises à jour logiciels et patches de sécurité, vérification de l'ergonomie, lenteur, temps de réponse...) une fois par trimestre.

Le prestataire devra mettre à la disposition du client un numéro de téléphone et une adresse mail de support. Le prestataire sera avisé de tout incident par mail et s'engage à remettre le portail en bon état de fonctionnement dans un délai de huit (08) heures ouvrables.



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

4. Transfert de compétence

Le prestataire doit s'engager à mettre à disposition toute l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre correcte et optimale de toutes les applications du projet. Le prestataire devra s'engager à mettre en œuvre un transfert de compétences d'un haut niveau. A cet égard, il est invité à préciser dans son offre technique la démarche et les modalités de ce transfert.

Le prestataire doit assurer une formation technique au profit de la DSI de l'ANAPEC pour le transfert des compétences, la formation des administrateurs et assurer un accompagnement pour la réalisation de formation au profit de l'ensemble des utilisateurs, notamment pour :

- L'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités pour la réalisation des objectifs définis
- Réaliser des tâches d'administration fonctionnelle

5. Documentation

Le prestataire devra livrer les pièces suivantes pendant et après la réalisation de la solution :

- Planning de déroulement du projet
- Comptes rendus de cadrage
- La structure détaillée de la solution proposée
- Rapport d'intervention après chaque intervention
- Les documents décrivant la solution, son fonctionnement et son hébergement
- Spécifications fonctionnelles et techniques détaillées de la solution y compris le volet sécurité
- Certificat SSL de 3 ans
- Livrables de formation et guides d'utilisation

d. Qualifications et expériences professionnelles requises du prestataire et des intervenants

Le prestataire devra répondre aux qualifications suivantes :

- Disposer de références dans la définition et le déploiement des solutions de recrutement et SIRH : minimum 3 références
- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets dans le domaine du Marketing Digital : minimum 5 ans

Les ressources mises en place par le prestataire seront des ressources techniques et des ressources fonctionnelles, de préférence, ayant déjà participé à des projets similaires.

Le chef de projet devra répondre aux qualifications suivantes :

- Formation en management des projets IT (Bac+5 ans) ;
- Expérience dans le déploiement de solutions de gestion du recrutement minimum 5 ans ;
- Maîtrise des méthodes de gestion des projets de déploiement de solutions digitales ;



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

- Expériences dans le déploiement des solutions dans les entreprises et administrations publiques au Maroc minimum 5 ans

L'expert technique de déploiement devra répondre aux qualifications suivantes :

- Un diplôme de 6 ans d'études supérieures (Bac + 6 ans)
- Certifié en Marketing Digital et expert reconnu dans les problématiques de l'intégration du Digital dans les stratégies Marketing et communication des entreprises et/ou développement informatique
- Expérience dans le déploiement de solutions de gestion des recrutements minimum 5 ans ;
- Expériences dans le déploiement des solutions dans les entreprises et administrations publiques minimum 5 ans

e. Propriété des travaux

L'ANAPEC sera propriétaire des travaux fournis par la société titulaire du marché. Tous les développements produits dans le cadre du projet seront fournis sous licence ouverte, incluant la cession des droits d'utilisation.

La société titulaire du marché s'engage à l'issue de la prestation à rendre à l'ANAPEC tous les documents que cette dernière lui aurait remis pour lui permettre d'exécuter sa prestation.

Le code source sera propriété de l'ANAPEC.

La mission sera close quand l'objectif qui lui est assigné aura été atteint et que Enabel aura reçu et validé les versions finales de tous les livrables.

f. Calendrier préliminaire de réalisation

| Tâche | Livrable | Nombre de homme-jours |
|--|--|-----------------------|
| Cadrage du périmètre de lancement de la solution | - Spécifications des configurations techniques et fonctionnelles de la solution | |
| Paramétrage de la solution, développement spécifiques, intégration des données et tests. | - Solution de gestion des candidatures configurée et déployée avec données de lancement intégrées - Hébergement de la solution - Rapport de paramétrage et des tests | |



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

| | | |
|--|---|--|
| Formation des utilisateurs et des administrateurs fonctionnels | - Formation, supports de formation, guides d'utilisation et rapport final | |
|--|---|--|

- Nous avons prévu une quantité de 60 homme-jour maximum pour ce marché (tous les deux postes confondus) pour un délai de 90 jours calendrier de mise en œuvre à ne pas dépasser à partir de la date de notification ».

g. Offre

Sur la base de ces Termes de Références, le prestataire est prié de fournir au plus tard le 29/11/2021 à 11h00 les documents suivants :

- Présentation de la solution proposée ;
- Présentation de la démarche, la méthodologie et le planning de réalisation ;
- Présentation de la société et ses références ;
- Les CV des intervenants ;
- Une offre financière détaillée.

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre leur offre par voie électronique (sous format PDF) à l'adresse email suivante :

Méthode de sélection : pondération de 30% de l'offre financière et 70% de l'offre technique.

h. Mode de sélection

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

| Critères de sélection | Notation |
|---|------------|
| Carrière professionnelle pertinente pour la mission de la société, du chef de projet et de l'expert technique | 30 |
| Diplômes et qualifications pertinents pour la mission | 20 |
| La méthodologie proposée tenant compte de : la compréhension du besoin exprimé dans les TDR, l'illustration de la compréhension des résultats attendus et la pertinence de la démarche et méthodologie proposées par le prestataire pour la réalisation des prestations demandées | 50 |
| Total | 100 |



Ce programme est financé par l'Union européenne



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

i. Paiement :

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de la fin de la vérification et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession des factures régulièrement établies.

La facture doit être libellée en euro.

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (21) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

Afin que Enabel puisse obtenir les documents d'exonération de la TVA dans les plus brefs délais, deux exemplaires originaux de la facture proforma en TTC seront transmis dès la notification de la conclusion du marché.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et le paiement sera effectué après réception provisoire partielle et définitive des prestations.

Le paiement sera effectué en plusieurs tranches :

- **Tranche 1** : paiement de 30% du montant total de l'offre financière après la validation par Enabel de la note méthodologique élaborée sur base de l'offre technique validée, une description des spécifications des configurations techniques et fonctionnelles de la solution et suite à la réunion de cadrage en début du marché (Cadrage du périmètre de lancement de la solution)
- **Tranche 2** : paiement de 40% du montant total de l'offre financière après la réception technique et la validation par Enabel du rapport de paramétrage et des tests selon un canevas pré validé par Enabel.
- **Tranche 3** : paiement de 30% du montant du marché après la réception définitive du rapport de l'outil digital et toutes les annexes y compris la formation des utilisateurs et des administrateurs fonctionnels)